SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
SCoT 2030 en révision 50
DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

Révision du SCoT

Quel cap pour 2050 ?

19 mars 2025
INP – ENSE^3

Séminaire Acteurs – Activités économiques

Identification des enjeux territoriaux de la grande région de Grenoble

LIVRET DE PARTICIPANT

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Déroulement du séminaire

13h15 - Accueil café

13h30 - Introduction et mise en condition

Lancement du séminaire par Joël GULLON, Président de l'EP SCoT
Présentation de la démarche – contexte par Benoît PARENT
Séquence d'ouverture par Ariane CRONEL : « N'oublions pas le futur ! »

14h30 - Quels enjeux territoriaux pour la Greg ? Phase d'audition et de débats

Restitution des contributions préalables par Constant BERROU, Agence d'urbanisme
Echange avec des contributeurs et expression des élus référents
Réactions de la salle

15h30 - Quels enjeux retenir pour la révision du SCoT ?

Positionnement des participants sur les propositions retenues
Expression de chacun et échanges collectifs
Classification individuelle et échanges sur le rôle de la planification et du SCoT en particulier

16h45 - Conclusion du séminaire

Le SCoT de la grande région de Grenoble et ses territoires

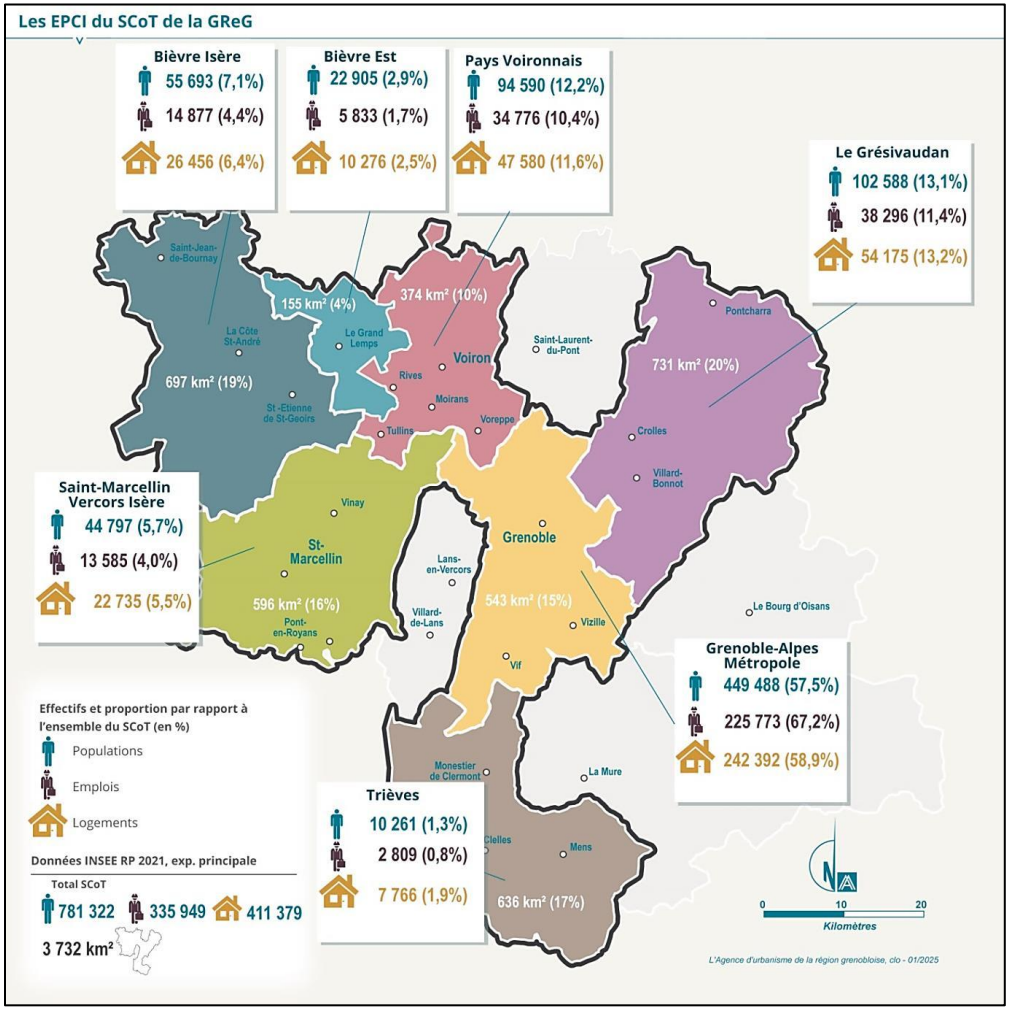

Approuvé le 21 déc. 2012
Modifié en 2018 (périmètre)
1er Bilan en 2018
2e Bilan en 2024

261 communes

778 000 habitants en 2020

3 732 Km² (dont environ 90% d'espaces naturels, agricoles ou forestiers)

7 secteurs réunissant 7 EPCI

- Grenoble-Alpes Métropole
- CA du Pays Voironnais
- Bièvre Isère Communauté
- CC de Bièvre-Est
- CC Le Grésivaudan
- Saint-Marcellin Vercors Isère C
- CC du Trièves

Près de **330 500** emplois

Environ **65 000** étudiants

Séquence d'ouverture

Ariane Cronel

N'oublions pas le futur !

Double culture public/privé, 15 ans d'expérience dans la fonction publique et 8 dans le secteur privé dont 4 ans comme entrepreneur

Créatrice du média (podcast) « Enquête d'Avenir » (2022)

Travaux de prospective par le design fiction, dont le livre blanc « La Montagne en 2050 »

Accompagnement de start-up tech sur les enjeux éthiques et sociétaux

Avec vous aujourd'hui et sur 4 séquences pour vous proposer matières et manières de se projeter dans le temps long (SCoT 2050), et relier nos décisions d'aujourd'hui aux enjeux de demain.

Restitution des contributions préalables

Ce qui parait faire consensus (ou quasi-consensus) :

D'ici 2050, sur le territoire de la région grenobloise,

- ✓ **l'accessibilité des zones d'emplois en mobilités durables** sera un facteur déterminant d'attractivité des entreprises
- ✓ **l'accès aux ressources naturelles**, **à l'énergie et aux composants** deviendra une dimension critique pour de nombreux secteurs d'activités
- ✓ malgré l'impact du changement climatique, **le territoire restera une destination touristique**

En outre, une large majorité des contributeurs ne considère pas

- X que la région de grenobloise ou l'une de ses parties, soit appelée à accueillir un hub logistique d'importance nationale
- X que l'économie sera, avant tout, une économie de services
- X que le développement de nouveaux espaces de loisirs sera déterminant pour l'attractivité des territoires
- X que les acteurs auront su valoriser localement les productions agricoles grâce à une industrie de transformation directe sur le territoire

Restitution des contributions préalables

Ce qui recueille une adhésion majoritaire (au moins deux tiers des réponses) :

D'ici 2050, sur le territoire de la région grenobloise,

- ✓ dans une trajectoire de transitions, les process de fabrication de l'industrie vont profondément évoluer
- ✓ le changement climatique va imposer une transformation radicale du profil agricole (nature des productions, taille et fonctionnement des exploitations…)
- ✓ le triptyque "recherche – université – industrie" va demeurer le moteur économique
- ✓ le coût des logements constituera un frein à l'embauche et donc au développement économique des entreprises

En outre, la majorité des contributeurs ne considère pas

- X que l'économie de la fonctionnalité aura pris l'ascendant sur l'économie de la possession de biens
- X qu'en raison du télétravail, la surface de bureaux va fortement diminuer *(en cours)*

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Les représentations qui font débat

D'ici 2050, sur le territoire de la région grenobloise,

- **les pénuries de ressources humaines s'accentueront**, la diffusion de nouvelles technologies ne suffisant pas à combler les manques en compétences et capacités
- du fait de sa rareté, **le foncier économique va devenir un "bien commun"**
- **l'ubérisation de l'économie** (mise en relation client-fournisseur par l'intermédiaire de plateformes numériques) et le **micro-entreprenariat** vont devenir **prédominants dans le secteur des services**
- **les métiers et compétences,** tels que nous les concevons aujourd'hui, **se seront tous profondément transformés**
- les changements environnementaux (changement climatique, effondrement de la biodiversité, etc.) et/ou instabilités géopolitiques (guerres, révoltes, etc.) globaux feront de la **productivité agricole** et de la **sécurité alimentaire** des préoccupations majeures
- l'industrie se sera confortée autour d'activités de productions « souveraines et durables »
- le travail deviendra une composante moins structurante dans le quotidien des actifs

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Les ressources offrant le plus d'opportunités pour la vitalité du tissu économique

Cerveaux et talents dont regorge le territoire

Attractivité de la montagne / un cadre de vie privilégié avec un accès facilité à la nature

Mobilité régionale et nationale

Essor du bassin d'emploi et de consommation de la région grenobloise

Richesse des structures d'accompagnement des entreprises

Force de notre industrie, de notre université et de nos laboratoires de recherche

Présence de secteurs clé pour notre souveraineté

Infrastructures facilitant l'activité agricole

Diversité du tissu économique

Écosystème d'innovation

Qualité des sols permettant la diversité des productions agricoles

Ressources naturelles exceptionnelles

Le bois comme énergie et matériaux durable, qui stocke du carbone

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS PRÉALABLES

Les ressources les plus limitantes pour la vitalité du tissu économique

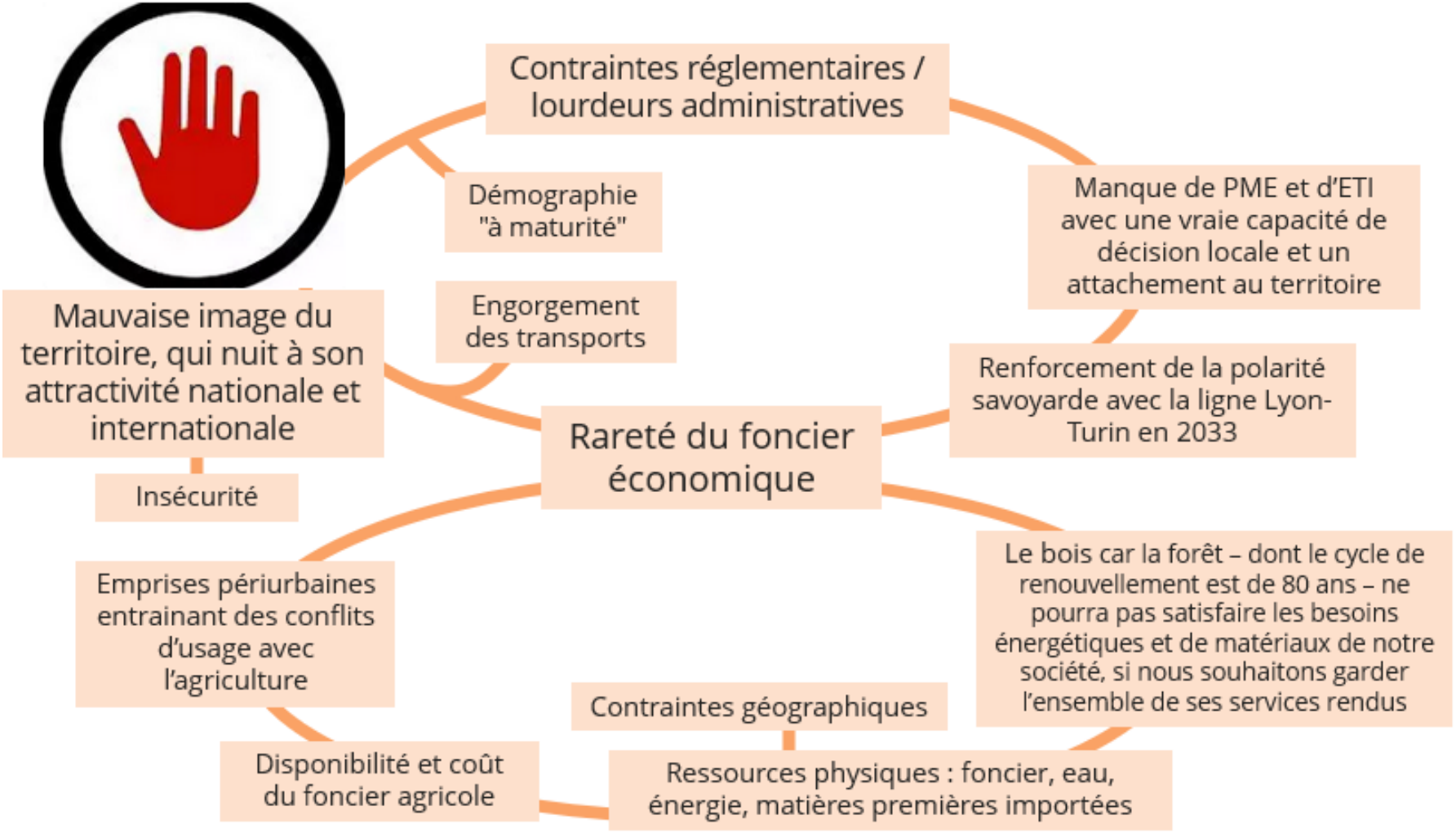

Restitution des contributions préalables

Facteurs de changement — Contexte global

2025

Bouleversement du contexte géopolitique mondial et impact sur l'économie locale fortement tournée vers l'industrie et les marchés internationaux

Coût de l'énergie

Instabilité géopolitique

Des évènements climatiques extrêmes qui s'intensifient

2028

Impact croissant du changement climatique
/ augmentation du nombre de jours de fortes chaleurs

Impact du changement climatique sur la biodiversité

Crise économique

2035

Recomposition géopolitique mondiale en faveur d'un nouveau leadership chinois

Impact croissant du changement climatique / altération des écosystèmes
/ enjeu de soutenabilité du vivant sur du très long terme

Enjeu de sécurité de la planète / transformation des modèles économiques et des modes de production pour concilier développement économique et préservation de la planète

2050

Restitution des contributions préalables

Facteurs de changement — Contexte économique et politique national et européen

2025

Durcissement des normes auxquelles sont soumises les entreprises,
dans un contexte où il faut réussir à conjuguer développement durable et compétitivité mondiale de notre économie

Perte de souveraineté industrielle

Crise et perte d'industries

Développement de la recherche

Engagement des territoires dans les transitions écologiques et énergétiques

2028

Allongement des délais et complexité administrative grandissante
pour les porteurs de projets industriels

Fiscalité excessive

2035

Décarbonation de l'économie productive et présentielle

Concurrence étrangère

Diminution des capacités de financement publics

Poursuite de la diminution du nombre d'exploitants agricoles

Approches multipartenaires
pour développer des stratégies d'action

Manque d'outils de financement européen des entreprises

2050

Transformation des process de production

/!\ Manque de capitaux

Restitution des contributions préalables

Facteurs de changement — Contexte économique local / ressources du territoire

2025

Mobilisation du territoire pour maintenir des formations de proximité pour les jeunes et les personnes en mobilité professionnelle

Impacts de la fermeture potentielle de l'usine Vencorex et ses effets dominos

Déclin du centre ville grenoblois

Amélioration des process et compétences sur l'ingénierie écologique et la renaturation

Revitalisation des centres bourgs et centres villes

2028

Mutations dans le domaine de l'emploi

Tensions et concurrences sur l'usage des ressources naturelles

2035

Répartition saisonnière très marquée de la pluviométrie, générant des problématiques accrues de gestion et de partage de l'eau

Évolution des cultures agricoles liée au changement climatique

Économie productive plus économe en ressources et décarbonée

Autoconsommation alimentaire

Économie présentielle et de proximité en circuit court

2050

Restitution des contributions préalables

Facteurs de changement — Foncier et infrastructures

2025

Raréfaction de l'offre foncière et économique
notamment en raison du durcissement des normes d'urbanisme

Besoins en foncier et infrastructures
pour permettre la relocalisation des productions agricoles

2028

Nouvelles opportunités foncières et immobilières
Projets de mixité, réversibilité, réhabilitation, verticalisation du bâti

Aménagement du territoire repensé pour s'adapter au changement climatique

Capacités du territoire à bien gérer le foncier disponible
Nouveaux outils de maîtrise du coût du foncier économique

2035

Développement de foncières

Développement des baux à construction

Nouvelles mobilités / diminution des places de stationnement

Densification du bâti / nouvelles formes urbaines économiques

Gestion plus collective des biens et des services, locaux, aires de stationnement

2050

Tensions et concurrences accrues pour l'accès au foncier
Fiscalité locale plus incitative pour la rénovation du bâti

Risques de dysfonctionnement des réseaux d'approvisionnement

Restitution des contributions préalables

Facteurs de changement

Facteurs sociétaux

POSITIONNEMENT SUR LES ENJEUX TERRITORIAUX DE LA GREG

Classification des enjeux territoriaux

30’

SELON VOUS,
Quel rôle attendu pour le SCoT ?

A Enjeux qui relèvent **essentiellement** / **exclusivement** de la planification territoriale locale (SCoT, PLU)

B Enjeux sur lesquels la planification locale peut venir **en appui** des actions conduites par les acteurs du territoire

C Enjeux qui n’interrogent qu’**indirectement** la planification locale

D Enjeux sur lesquels **la planification territoriale locale semble avoir peu de prise**

Conclusion du séminaire

Les prochains rendez-vous :

26 mars : séminaire *Transitions écologiques et énergétiques*

2 avril : séminaire *Montagne*

9 avril : séminaire *Habiter et vivre dans la GReG*